

Je suis arboriculteur et irriguant sur la commune de **Morannes sur Sarthe-Daumeray, Le Bailleul** avec **45** parcelles irriguées représentant **110** hectares. Cet assolement a été choisi pour répondre à des besoins de souveraineté alimentaire au sein de notre pays; l'exploitation produit: **des pommes et des poires**.

Qui d'autre serait mieux placé que le Chambre d'Agriculture pour s'occuper de l'irrigation des agriculteurs ? J'émet donc un avis favorable à ce que la Chambre d'Agriculture devienne l'Organisme Unique de Gestion Collective du bassin versant Sarthe-Aval. Un lien avec la Chambre et ses multiples services ont créé une proximité sur le terrain qui est inévitable. Nous travaillons sur beaucoup de sujets, notamment la gestion de l'eau en période d'étiage depuis des années.

Nous avons largement développé l'irrigation par goutte à goutte et la micro-aspersion afin d'économiser l'eau au maximum et l'irrigation est pilotée via des sondes d'humidité du sol qui permettent d'ajuster les quantités d'eau apportées au strict nécessaire. Nous travaillons également beaucoup sur de nouveaux porte-greffes qui s'enracinent plus profondément dans le sol afin de limiter les besoins en eau et d'accroître la résistance à la sécheresse. Nous sommes en perpétuelle recherche de limitation de notre impact sur les ressources naturelles notamment l'eau.